

Réf : DCM/2017/n° 60/7.1/11.07/1

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	21	24

Date de la convocation : 03.07.2017

Date de l'affichage : 05.07.2017

OBJET :

BUDGET COMMUNE

AFFECTATION DES RESULTATS 2016

SEANCE DU 11 JUILLET 2017

L'an deux mille dix-sept,

Le ONZE JUILLET à 18 H

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

Présents : Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUJLET, Noémie CLAUDEL, Marielle NEPOTY, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Patrice DEVILLE, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, Ariane MOLLUNA, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Sabine ROUS, Maguelone CHAREYRE, Christelle BERTINI, Nathalie THEODOSE, Rachida BOUTEILLER, Cédric BONATO, Stéphane PIGNAN.

Absent ayant donné procuration :

A. FOUREL à P. MAUMEJEAN

G. GER à R. BOUTEILLER

F. LABARUSSIAS à C. BONATO

Absents : P. CATHALA, H. THELENE, O. BERTRAND, A. BONNET, A. JACINTO

Secrétaire de séance : C. BERTINI

Rapporteur : Mme Soleyrol

Une erreur s'est glissée dans la délibération du conseil municipal du 15 juin 2017 relative à l'affectation des résultats 2016 du budget commune.

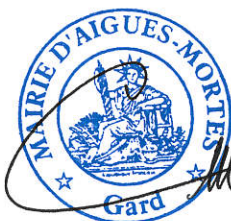
Aussi est-il proposé au conseil municipal :

- D'annuler sa délibération en date du 15 juin 2017 relative à l'affectation des résultats 2016 du budget commune.
- De constater que les résultats du compte administratif 2016 sont :
 - Excédent de fonctionnement : 1 048 483,56 €
 - Déficit d'investissement : 726 975,45 €
- De procéder à l'affectation des résultats comme suit :
 - D'affecter 923 563,45 € en excédent de fonctionnement capitalisé
 - D'affecter le solde soit 124 920,11 € en excédent de fonctionnement reporté

Le conseil municipal est invité à délibérer

Le conseil municipal, après débat et à l'unanimité :

- adopte la proposition.



Le Maire,
Pierre Maumejean

Certifié exécutoire compte tenu des :

- date de transmission à la Préfecture : 12-07-2017

- date d'affichage : 12-07-2017